



Vive les boîtes à livres 3

Sociétés de sauvetage : 1, 2, 3! 4

Période estivale et prévention 5



ÉDITO

Une couverture printanière, estivale même, pour cette 56^e édition de notre journal communal. Montreux est célèbre pour ses allées et ses quais fleuris, le travail des jardiniers est d'ailleurs souvent salué. En amont du résultat final, les employés des serres communales préparent tout au long de l'année les plantations qui font la joie des promeneuses et des promeneurs. Au-delà des massifs fleuris, vous découvrirez, au fil des pages, les actions visibles ou moins visibles de la Commune et des différents services qui œuvrent au quotidien pour la revalorisation de la nature en ville : arbre-habitat, plantation d'arbres sur la Grand-Place de Clarens, alpages communaux ou projet-pilote de préservation de la biodiversité en sont quelques exemples.

À découvrir également, la spécificité montreusienne qui compte non pas une, ni deux, mais bien trois sociétés de sauvetage, ainsi que les actions de prévention et de bien-vivre ensemble mises en place pour la belle saison. Ainsi, que vous profitiez des joies du lac ou que vous preniez le frais dans les hauts, que vous assistiez à l'une des nombreuses manifestations de l'été ou preniez part aux activités sportives, culturelles ou sociales proposées par la Commune, la saison estivale est bel et bien lancée !

Bonne lecture et bel été !

Olivier Gfeller, Syndic de Montreux



En couverture : Serres communales © Commune de Montreux

Information importante !



Le dimanche 10 juillet prochain, le Tour de France traversera la Commune de Montreux. Cette 9^e étape de 183 km, première réelle étape de montagne, partira d'Aigle et traversera une partie du territoire de la Riviera et des Alpes vaudoises. La route cantonale, qui traverse Montreux, sera par conséquent fermée de 9 h à 14 h et le parage interdit le long de la route. Il est fortement recommandé aux spectateurs du Tour et aux festivaliers du Montreux Jazz Festival d'utiliser les transports en commun.

ANNIVERSAIRE

Montreux, 1962-2022 : 60 ans d'histoire (2/4)

Il y a 60 ans, peu après le vote sur la fusion des anciennes communes des Planches et du Châtelard, la jeune Commune de Montreux doit trouver ses autorités afin d'être prête à fonctionner le 1^{er} janvier 1962.

Dans un premier temps, il s'agit d'organiser les élections du Conseil communal. Celles-ci ont lieu les 10, 11 et 12 novembre 1961. Fait marquant, les femmes sont alors éligibles pour la première fois dans le Canton de Vaud. Sur l'ensemble du Canton, on dénombre alors plus de 100 élues, dont deux à Montreux.

À la sortie des urnes, le premier Conseil communal de Montreux compte 100 élus : 31 sont domiciliés sur l'ancienne Commune des Planches et 69 sur celle du Châtelard.

Pour la suite, en 1961, c'est encore le Conseil communal qui élit la Municipalité, lors de la cérémonie d'installation des autorités. Celle-ci a lieu sous la présidence du Préfet, le 9 décembre 1961, à l'aula du Collège.

Alfred Vogelsang, Édouard Jaccoud, Francis Paroz, Henri Chollet, Jean-Jacques Cevey, Georges Fuhrer et Jean-David Cochard sont élus Conseillers municipaux.



Alfred Vogelsang.

financier de sa commune, préalable indispensable à la fusion.

Il est également député au Grand Conseil depuis 1945 et accède à la présidence en 1964, année de l'exposition nationale. Sa présidence sera fêtée à Montreux le 6 mai 1964.

© Archives de Montreux

Pour le siège de Syndic, c'est Alfred Vogelsang qui emporte le plus de suffrages. Acteur important de la fusion, il s'est illustré comme Syndic du Châtelard depuis 1946. Il a notamment eu pour tâche de mener à bien l'assainissement

Édité par : la Municipalité de Montreux, juin 2022

Impression : media f sa, Montreux

Graphisme : Macgraph, Puidoux

Couverture : © Commune de Montreux
Photo Olivier Gfeller © Céline Michel

Tirage : 16 000 exemplaires

Rédaction : Sophie Brinca (rédactrice responsable), Anne Biavati, Nicole Meystre. Avec la collaboration d'Alice Ganguillet.

communication@montreux.ch

Imprimé sur du papier certifié FSC

Toutes les informations communales sur
www.montreux.ch

Accueil de réfugiées et de réfugiés ukrainiens sur le territoire communal

Depuis le 14 mars 2022, la Commune de Montreux a mis sur pied une « Cellule accueil » chargée de traiter les différentes questions et situations liées à l'arrivée de réfugiées et de réfugiés ukrainiens. Des représentants du Service de la Cohésion sociale, famille et jeunesse, de l'Office de la population, du Service Domaines, bâtiments et sports, des établissements scolaires de Montreux-Ouest et de Montreux-Est, ainsi que de la cellule communication de la Commune participent à ce groupe qui se réunit chaque semaine. Des représentants de l'EVAM (Établissement vaudois d'accueil des migrants) font également partie de cette cellule.



© Commune de Montreux

Diverses actions ont été mises en place, telles qu'une ligne téléphonique et une adresse e-mail dédiées, le traitement des demandes spécifiques en lien avec l'accueil sur le territoire communal, la possibilité de

faire appel à une personne parlant ukrainien et des relais d'information réguliers sur le site internet communal.

La Commune a par ailleurs mis à disposition de l'EVAM des locaux situés dans le bâtiment de l'ancien hôpital. Les travaux nécessaires de nettoyage, de sécurisation et d'aménagement ont été effectués pour l'hébergement provisoire de plus d'une centaine de personnes.

La nature du bâtiment permet en outre de créer des salles qui pourraient être dévolues à des activités sociales, d'apprentissage de la langue ou éventuellement scolaires.

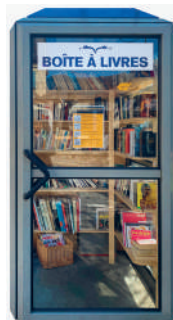
Inauguration du Parc Franz-Weber

Le 6 mai dernier, la Municipalité de Montreux a inauguré le parc Franz-Weber. Le Parc du Basset, à Clarens, a en effet été rebaptisé en l'honneur du célèbre écologiste. En présence de sa fille, Vera Weber, et d'une centaine d'invités, une plaque gravée ainsi qu'un jeune chêne chevelu ont été dévoilés.

Franz Weber, décédé en avril 2019, a été citoyen de Montreux pendant plus de 40 ans. Figure incontournable au rayonnement international, fervent défenseur de la nature, de la faune et de la préservation du paysage, il a fait de sa vie un combat pour l'environnement. Établi à Clarens en 1977, Franz Weber y a résidé et travaillé jusqu'à son décès, à l'âge de 91 ans.

Prenez – lisez – déposez – échangez, c'est aussi simple que ça !

D'anciennes cabines de téléphone Swisscom ont été récupérées par la Commune de Montreux afin d'y installer des boîtes à livres. La toute première a vu le jour à Glion, en mars 2020, sur une initiative de la Société des intérêts de Glion. Son inauguration avait dû être annulée en raison du premier confinement.



Passé la période de crise sanitaire, les boîtes à livres ont enfin pu fleurir aux quatre coins de la Commune : à Chailly (rond-point de la Saussaz), Clarens

(parc Franz-Weber et Clarens-Centre), Territet (route de Chillon 60), Vernex (Taux), dans la Vieille Ville (Anciens Moulins 12) ou encore sur les quais à Montreux-Centre (quai de la Rouvenaz).

Un grand bravo à la Bibliothèque de Montreux-Veytaux pour la coordination de cette action, aux associations et sociétés

d'intérêts, aux menuisiers communaux et à toutes et tous les bénévoles, marraines et parrains grâce à qui ce projet a pu voir le jour et auquel on souhaite une longue et belle vie.

Réception en l'honneur des nouvelles habitantes et nouveaux habitants

Ils étaient environ 300 à venir profiter de la réception organisée en leur honneur le mercredi 11 mai dernier. Les nouvelles habitantes et nouveaux habitants de Montreux ont en effet pu profiter, après deux ans d'absence due à la situation sanitaire, de l'accueil que la Commune leur réserve tout spécialement. Sous le Marché couvert, par un temps radieux et chaud, les personnes arrivées sur le territoire communal entre le 1^{er} août 2019 et le 31 juillet 2021 ont pu profiter d'une belle soirée placée sous le signe de la convivialité. Discours du Syndic, rencontres informelles avec les autorités,

présentation de plusieurs associations et collation offerte ont agrémenté cette soirée d'échanges.



© Commune de Montreux



Olivier Gfeller, Syndic de Montreux et Vera Weber.

Sur une proposition du Conseil communal, un honneur lui est ainsi rendu. Le parc est situé à proximité de la maison dans laquelle a longtemps habité la famille Weber.

Montreux et ses sociétés de sauvetage

Montreux est la seule commune à compter trois sociétés de sauvetage : Mon Devoir à Clarens, la Vigie à Montreux et la Dame du Lac à Territet. Elles font toutes parties de la SISL, Société Internationale de Sauvetage du Léman qui compte 34 sections, suisses et françaises, comprenant 2300 membres.

Un peu d'histoire



© Archives de Montreux

En 1883, un important accident entre deux bateaux à vapeur, au large d'Ouchy, sensibilise l'opinion publique. On réclame pour le lac Léman une organisation de sauvetage comparable à celle qui existe en France pour le sauvetage en mer. Le Genevois William Huber, colonel et industriel, prend les choses en main

et fonde officiellement la Société de sauvetage du lac Léman (SSL), le 6 septembre 1885 à Thonon.

Le Haut-Lac n'a pas répondu tout de suite présent à cet appel... Néanmoins, Ami Chessex, personnage influent sur la Riviera, reconnaît l'intérêt de disposer de sauveteurs, en particulier à proximité des grands hôtels qu'il est en train de bâtir à Territet. C'est donc à son initiative que la société de sauvetage de Territet voit le jour le 26 juillet 1886. Les sections de Clarens et de Montreux suivront respectivement en 1887 et 1888.

Quel est le rôle des sociétés de sauvetage ?

L'activité principale est de porter secours aux personnes et embarcations en péril sur le lac. Il peut s'agir de nageurs, de bateaux, et, depuis quelques années, de paddles. Les sociétés de sauvetage assurent



© La Vigie Montreux

également la sécurité lors de manifestations comme Montreux Acrobatics ou le Montreux Jazz Festival, et lors de la récente parade navale de la CGN, mais également dans le cadre de régates, comme le Bol d'Or. Les week-ends d'été, les membres effectuent des surveillances de vigie, ce qui signifie qu'ils se tiennent prêts à intervenir soit dans leur local, soit en effectuant des rondes sur le lac. Les sociétés de sauvetage sont alarmées par la centrale vaudoise de police. En cas de difficulté, le numéro à appeler est le 117.

La formation est un élément essentiel pour les sauveteurs lémaniques : natation, techniques de sauvetage, premiers secours et soins aux blessés, matelotage (manœuvres sur un bateau), nœuds, géographie et vents du lac figurent parmi les disciplines enseignées.

Le saviez-vous ?

À l'époque, les interventions de sauvetage étaient effectuées avec des canots à rame remplacés aujourd'hui par des unités motorisées. Les concours de rames perdurent néanmoins, permettant aussi de maintenir la condition physique et la camaraderie. Le **2 juillet 2022** aura lieu le traditionnel challenge à la rame de l'île de Paix organisé par la section de Territet.

Chaque société possède un, voire deux bateaux à moteur, pour les surveillances ou les interventions, et toujours le « traditionnel » canot à rame. Les sections de Clarens et Territet comptent également dans leurs rangs des plongeurs. Les membres des trois sociétés montreusiennes s'entendent très bien et il n'est pas rare qu'ils se retrouvent à surveiller les mêmes événements, participent ensemble à des exercices de grande envergure ou se retrouvent sur la même intervention.

Les sociétés de sauvetage vivent grâce à des membres volontaires et bénévoles, ainsi qu'aux contributions de membres donateurs. Les repas de soutien ou les kermesses sont également importants pour les finances.

Intéressé-e ? N'hésitez pas à contacter l'une des trois sociétés montreusiennes :

clarens@sisl.ch montreux@sisl.ch territet@sisl.ch

À ne pas manquer

Cette année, c'est au tour de la société de sauvetage de Clarens d'organiser, au Pierrier, l'INTER 2022 qui réunit toutes les sociétés de sauvetage du Léman ! C'est le grand rendez-vous annuel des sauveteurs. L'ensemble des 34 sections de sauvetage du Léman, ainsi que des invités du lac de Neuchâtel ou d'ailleurs, s'affrontent lors d'un concours général regroupant trois disciplines : rame, natation, soins aux noyés.

Sauveteuses ou sauveteurs, simples curieuses ou curieux : soyez les bienvenus le 20 août à Clarens !

Parade Navale : Montreux à l'honneur !

Le dimanche 22 mai dernier, les quais de Montreux ont accueilli quelque 7000 spectateurs venus admirer la grande Parade Navale de la CGN. Cet événement incontournable a mis à l'honneur

l'ensemble de la flotte Belle Époque, soit 7 bateaux, dont bien sûr le « Montreux ». La parade s'est terminée au son du célèbre « Smoke on the Water » joué par l'harmonie de Montreux.



© CGN

La période estivale coïncide avec la saison des soirées en plein air, des festivals et autres événements conviviaux. À Montreux comme ailleurs, habitants et habitantes, festivaliers et festivalières, touristes, sportifs et sportives, jeunes et moins jeunes doivent cohabiter dans le respect et la tolérance mutuels. La Commune de Montreux, en collaboration avec l'ASR (Association Sécurité Riviera), déploie depuis quelques années un dispositif estival de prévention à plusieurs niveaux. Rencontre avec certains des intervenants-clés.

Julien Parisod, travailleur social hors murs (TSHM), rattaché au Service Cohésion sociale, famille et jeunesse de la Commune de Montreux



Julien Parisod, qu'est-ce qu'un travailleur social hors murs et en quoi consiste son action pendant la période estivale ?

Le travail du TSHM se rapproche de celui de l'éducateur de rue. Durant

la période estivale, nous mettons en place un dispositif de médiation urbaine. Deux intervenants sont présents sur tout le territoire communal, les vendredis et samedis soir de 21 h à 1 h du matin, de mai à septembre. Nous allons à la rencontre des

personnes dans l'espace public, nous distribuons de l'eau et diffusons des messages de prévention et de sensibilisation à la problématique des nuisances sonores et du littering (abandon de déchets sur la voie publique). Si besoin est, nous tentons de désamorcer des situations conflictuelles ou vérifions l'état de conscience de personnes fortement alcoolisées ou ayant consommé d'autres substances.

Y a-t-il d'autres actions spécifiques en lien avec votre activité ?

Durant le Montreux Jazz Festival, le dispositif est prolongé jusqu'à 6 h du matin. Notre action,

connue sous le nom des « Guerrabas » (porteurs d'eau), se focalise alors sur le site du festival et ses alentours. Cette année, une collaboration avec la fondation AACTS (Addiction, Action communautaire, Travail social) sera menée les vendredis et samedis soir.

Cette année également, un nouveau dispositif visant à accompagner les victimes de harcèlement de rue sera mis en place pour la première fois pendant la période du festival. Les victimes de harcèlement pourront faire appel à des personnes formées et seront prises en charge.

Raymond Jaquet, responsable voirie, rattaché au Service des espaces publics



Raymond Jaquet, pouvez-vous présenter votre travail et votre équipe ?

Au service de la Commune depuis 2005, je suis responsable de la section voirie, cours d'eau, matériel et ateliers. Mon équipe est

composée de 54 équivalents plein temps et le personnel est en fonction tous les jours de l'année.

Nous pouvons être appelés 24 h sur 24, pour des occasions exceptionnelles, comme des éboulements, des coulées de boue. Durant les mois d'hiver, de décembre à mars, nous gérons le déneigement des routes sur l'ensemble du territoire communal.

Quels sont les principaux défis lors de la période estivale ?

Durant l'été, la vidange des corbeilles à déchets, ainsi que l'entretien des trottoirs occupent en grande partie nos équipes. Il y a en effet plus de monde que le reste de l'année, donc en conséquence plus de déchets. Le littering (déchets sauvages) est également une problématique récurrente et le développement de la restauration à l'emporter amène un surplus de déchets. Le Covid n'est pas étranger à ce phénomène.

Quelles sont les actions mises en place ?

Tout au long de l'année, dix employés de voirie sont répartis sur la ville et six autres dans les villages, ils peuvent compter sur l'aide de

4 balayeurs, 1 laveuse et 1 désherbeuse. Les samedi et dimanche, sept employés de voirie entretiennent la ville, chaque jour de 6 h à 10 h. Cet effectif est renforcé lors des grandes manifestations comme le Montreux Jazz Festival, Montreux Noël ou encore Polymanga. On constate toutefois que la mise en consigne de la vaisselle lors des manifestations a énormément amélioré la situation.

Un souhait à formuler ?

Il reste un gros défi en ce qui concerne le littering, en particulier les mégots de cigarettes qui s'enfilent dans les joints des pavés et sont parfois jetés dans les bouches d'eau et de ce fait, finissent au lac. Sachant qu'un mégot peut polluer 500 litres d'eau, c'est très préoccupant.

Lieutenant Pierre-André Emery, chargé de prévention au sein de l'ASR (Association Sécurité Riviera)



Lieutenant Emery, en quoi consiste l'action des patrouilles « Silenzio » ?

L'opération « Silenzio » a été déployée suite à la pandémie et par le fait qu'en l'absence de manifestations et de lieux fermés, les

citoyens se sont regroupés dans les espaces publics, provoquant une forte augmentation de nuisances sonores pouvant perturber le voisinage. Des patrouilles pédestres et cyclistes dédiées assurent, les vendredis et samedis soir, ainsi que la veille de jours fériés, une présence visible et préventive dans les secteurs où la problématique est parfois constatée. Les policiers et assistants de sécurité

publique engagés pour cette mission ont pour tâche principale de sensibiliser les usagers des parcs publics au respect du voisinage. Dans les cas d'infractions avérées, ils procèdent aux dénonciations de rigueur. Cette opération est appelée à évoluer et à s'adapter avec la reprise des manifestations et les changements d'occupation de l'espace public.

Quelles sont les principales nuisances sonores rencontrées à Montreux ?

Il s'agit de nuisances générées par des groupes qui se réunissent sur l'espace public ou dans des lieux d'habitation, qui chahutent et qui écoutent de la musique au moyen de diffuseurs de son, principalement en soirée ainsi que durant les heures et jours

de repos public (entre 22 h et 6 h, ainsi que les dimanches et jours fériés). Du bruit excessif est également produit par des conducteurs de véhicules dont le comportement provoque des nuisances lors de fortes accélérations, d'actions de freinages ou de dérapages.

D'autres exemples d'actions mises en place à Montreux par l'ASR durant la période estivale ?

Hormis les patrouilles « Silenzio », des panneaux invitant les personnes fréquentant les lieux publics à respecter le voisinage sont installés en divers lieux sensibles sur la Riviera. Les patrouilles de policiers et d'assistants de sécurité publique sont renforcées pendant la période du Montreux Jazz Festival ainsi que lors de manifestations d'ampleur.

Là-haut sur la montagne...

La Commune de Montreux possède 15 alpages caractéristiques de la région avec leurs chalets à tavillons. Pendant la saison estivale, ces alpages sont loués à des amodiataires qui y pratiquent l'élevage de bétail et la fabrication de fromages.

Envie de goûter aux produits du terroir ?

Le chalet du Revon, situé au col de Jaman, vous accueille pour des démonstrations de fabrication et la vente directe de ses produits. Infos sur www.fromagerie-jaman.ch

L'alpage des Pontets, quant à lui, vend ses produits en libre-service à Jor, sur la route qui mène des Avants au Col de Jaman.



Le chalet de la Pacoresse, sur la route de la Cerniaule, fait également de la vente directe.

Belle retraite à Bertrand Nanchen



Chef jardinier de la Commune de Montreux, Bertrand Nanchen est affilié au Service des espaces publics depuis plus de 38 ans. Il prendra sa retraite fin juin, après avoir passé sa carrière à embellir les quais, les quartiers et les villages montreusiens. Bertrand Nanchen est arrivé à la Commune en 1984, en tant qu'adjoint au chef jardinier dont il reprendra le poste deux ans plus tard. Passionné par son métier, il a contribué à la grande diversité botanique de Montreux notamment en y introduisant de nouvelles espèces. De nombreux parcs ont été mis en place avec son concours tels que le parc des roses à Territet, le Parc du Vieux Clarens ou le Parc Muraz. Les sculptures végétales sur les quais, devenues emblématiques de Montreux, ont été créées sous l'égide de celui qui – entre autres ! – est également le gardien des cimetières. Merci Bertrand Nanchen pour tout ce que vous avez apporté à Montreux et belle retraite !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lieu de vie pour de nombreuses espèces, telles que le pic noir, les chauves-souris, les insectes ou encore les champignons, l'arbre-habitat favorise le maintien de la biodiversité dans les forêts. Souvent âgé ou abîmé, l'arbre est volontairement laissé à la nature jusqu'à sa décomposition complète.

Sur le territoire communal, un chêne de plus d'un mètre de diamètre, situé dans la forêt de Jorette, a récemment été recensé comme tel (photo ci-contre). Ce précieux végétal est le premier à Montreux. Il sera préservé, afin de protéger les nombreuses espèces qui l'ont choisi comme lieu de repos, d'hibernation ou de reproduction.



© Commune de Montreux

Projet pilote : biodiversité urbaine

La biodiversité ou « diversité biologique » désigne la variété et la diversité du monde vivant. La biodiversité est un facteur d'équilibre indispensable à la qualité de vie et à la sécurité alimentaire. Un projet pilote ayant pour objectifs d'évaluer l'état actuel de la situation, d'élaborer une carte des mesures à réaliser et d'élaborer des fiches thématiques de mesures à entreprendre est en cours d'élaboration. Ce projet pilote couvrira le périmètre Chernex-Vernex.

Marchés sur les quais de Montreux : votre avis nous intéresse !

Afin de mieux comprendre les attentes de la population, l'Association des Marchés de Montreux réalise une enquête au sujet des marchés présents sur les quais le vendredi et certains week-ends. Un tirage au sort récompensera trois personnes parmi celles qui auront pris le temps de répondre :

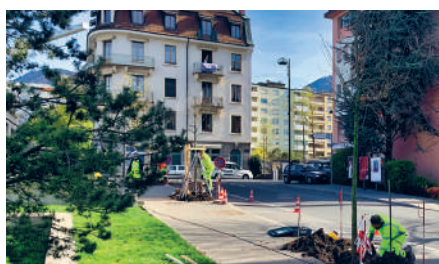
1^{er} prix : un bon d'une valeur de CHF 100.–

2^e prix : un bon d'une valeur de CHF 50.–

3^e prix : un bon d'une valeur de CHF 30.–

Les bons sont à faire valoir sur un stand de nos marchés, pas de versement en espèces !

Pour participer au sondage :



© Commune de Montreux

Douze arbres pour la Grand-Place de Clarens

En avril dernier, douze chênes chevelus ont été mis en terre du côté est de la Grand-Place de Clarens, sur le trottoir de l'avenue des Pléiades. Cette récente action vise à améliorer l'arborisation en milieu urbain. Les plantations ont pour objectif de valoriser la nature en ville et de lutter contre les îlots de chaleur.

Bureau Communal des Ecoles

Le Bureau Communal des Ecoles de Montreux (BCE) a pour tâche l'organisation de certaines activités parascolaires telles que les restaurants scolaires, les devoirs surveillés et la gestion du transport scolaire.

25 juillet 2022

Inscriptions ouvertes sur www.monenfant.ch

22 août 2022

Rentrée scolaire et ouverture des restaurants scolaires

19 septembre 2022

Début des devoirs et études surveillés

Plus d'informations : bce@montreux.ch

☎ 021 962 78 33 – Guichet ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h, en plus le mercredi de 14 h à 16 h (av. des Alpes 22, 1820 Montreux, 2^e étage).

La Commission des Finances

La Commission des Finances, généralement appelée par son abréviation « CoFin », fait partie des quatre commissions permanentes de Conseil communal. Quelles sont ses tâches ? Comment s'organise-t-elle ? Explications avec la présidente de cette commission, la conseillère PLR Laurence Sierro.



Laurence Sierro, quelles sont les missions principales de la CoFin ?

La Commission des finances est une commission de surveillance instituée par la Loi vaudoise sur les communes (LC). Elle a pour missions d'examiner le budget annuel, les comptes communaux, le projet d'arrêté d'imposition, la fixation du plafond d'endettement, ainsi que tous les objets relevant du domaine financier.

Comment fonctionne-t-elle ?

Pour la législature 2021-2026, la CoFin compte onze membres représentant les forces politiques du Conseil communal. Elle se réunit deux à trois fois durant

le mois de novembre, pour l'étude du préavis de la Municipalité sur le budget de l'année suivante. Elle se réunit également en mai pour étudier le préavis sur les comptes de l'année écoulée. La CoFin sélectionne et approfondit certains sujets financiers, comme la fixation des salaires ou les subventions pour les manifestations sportives et culturelles. Les autres préavis relevant du domaine financier, comme l'arrêté d'imposition, sont traités lors de séances ponctuelles. La Commission délivre également un rapport sur ses travaux et donne un préavis au Conseil communal pour le vote.

Comment se déroule la collaboration au sein de la CoFin ?

D'ordinaire, le Municipal en charge des finances fait une présentation générale du préavis soumis à la CoFin et commente les faits importants. Les membres de la Commission sont ensuite amenés à poser des questions à la Municipalité et à débattre des sujets marquants.

La CoFin rencontre aussi les Municipaux d'autres dicastères, en fonction des sujets traités. Sur la base des discussions, des réponses obtenues et des échanges de vues avec ces derniers, les membres peuvent proposer des amendements au

préavis. Ceux-ci doivent être approuvés par la majorité de la commission pour être transmis au vote du Conseil communal.

Quel est le rôle de la Présidente ?

Mon rôle est de planifier et mener les séances de la Commission, selon l'ordre du jour proposé, et d'établir le rapport à l'attention du Conseil communal. Il y a aussi un travail de coordination et de suivi avec le Municipal en charge des finances et le service des finances de la Commune.

Quels ont été les principaux défis pour cette année politique 2021/2022 ?

Les principaux défis ont été la revue du budget 2022 qui s'inscrivait dans une période marquée par l'incertitude liée à la situation sanitaire, en particulier sur les recettes fiscales, ainsi que les longs débats autour de la fixation du plafond d'endettement qui définit la limite de l'autonomie communale dans la gestion de ses emprunts pour toute la législature. Il s'agissait de trouver un équilibre entre le besoin de financement pour les projets d'investissement à venir, comme le Montreux Music & Convention Centre (2M2C) et les bâtiments scolaires, et la capacité de la Commune à financer ces projets avec ses propres ressources ou en recourant à l'emprunt.

Le Conseil communal vous souhaite un bel été.

Prochaines séances : 14 septembre 12 octobre 16 novembre
14 décembre 15 décembre (séance de réserve)

Juillet

- 1^{er}-16** **Montreux Jazz Festival**
- 2-3** **Fête du lac**, port de Territet
- 2** **40 ans École de Jazz de Montreux**, www.conservatoire.ch



- 2** **UBS Kid's Cup** (finale vaudoise), www.cariviera.ch
- 3** **Les Dimanches animés de la Vieille Ville**, rue du Pont
- 3** **Course Montreux – Les Rochers-de-Naye**, www.montreuxlesrochersdenaye.ch
- 6** **Montreux Morning Run**, www.montreux.ch
- 10** Passage du **Tour de France 2022**
- 19-10.8** **Manèges**, place du Marché et Marché couvert
- 22** **Concert Sly Sugar**, kiosque à musique
- 29-31** **Bukolik Festival**, Les Avants www.bukolik.ch
- 29-31** **Montreux Trail Festival**, www.montreux-trail.ch



Viens t'amuser et participer à des activités dans ton quartier ou village !

Cette année à nouveau, les enfants, mais également leurs parents, pourront profiter d'activités gratuites et ouvertes à toutes et tous, durant les sept semaines des vacances d'été.

Du lundi au vendredi de 10 h à 16 h, sans inscription.

Plus d'infos sur www.montreux.ch/cabouge ou ☎ 021 962 80 23

Août

- 28.7-1^{er}** **Fête nationale**, place du Marché, quais et villages www.montreux.ch
- 3** **Montreux Morning Run**, www.montreux.ch
- 6** **Concert Dan Brecker**, kiosque à musique
- 7** **Concert Les Midshell**, kiosque à musique
- 13** **Concert Alex Klein et Las Vegas Country Band**, kiosque à musique
- 14** **Concert The Ackermann**, kiosque à musique
- 14** **Match des 8 cantons**, www.cariviera.ch
- 20** **Fête Internationale du Sauvetage**, Clarens www.sauvetage-clarens.com
- 20** **Concert Aurelia**, kiosque à musique
- 21** **Concert Big band des amis du jazz de Cortaillod**, kiosque à musique
- 26-28** **Tous en Chœur**, 10^e édition "On chante Goldman", auditorium Stravinski
- 27-28** **Marché du week-end** sur les quais
- 27** **Concert Swiss Folk Duo**, kiosque à musique
- 28** **Concert Look See Go**, kiosque à musique



Formation pour la préparation à la retraite

Organisée par l'association régionale de la Riviera pour la Préparation à la Retraite, à la Maison de Quartier Jaman 8 à Clarens.

Pour les 60 ans et + : à partir du 7 septembre (cycle de 6 conférences, chaque mercredi soir, jusqu'au 12 octobre)

Pour les 55 ans et + : à partir du 15 septembre (cycle de 4 conférences, chaque jeudi soir, jusqu'au 6 octobre) Plus d'infos : www.arpr.ch



La 4^e édition de Run Mate Lac Léman aura lieu le week-end des 24 et 25 septembre 2022 et cette année pour la première fois, la ville de départ sera Montreux !

Run Mate est une épreuve de course à pied qui consiste à faire le tour du Lac Léman en se relayant. Les équipes, composées de 2 à 9 Mates, doivent parcourir en relais environ 215 km balisés autour du lac, empruntant chemins, sentiers, trottoirs...

Infos et inscriptions : www.runmate.org

Septembre

- 2-5** **Freddie Celebration Days**, place du Marché et Marché couvert
- 3** **Queen Silent Disco**, Marché couvert
- 3-4** **Marché du week-end** sur les quais
- 3-4** **Championnat suisse de wakeboard**
- 4** **Les Dimanches animés de la Vieille Ville**, rue du Pont
- 7** **Montreux Morning Run**, www.montreux.ch
- 5-11** **Elle Spirit Open**, tennis de Territet, www.ellespiritopen.ch
- 10-11** **Les années 40**, chemin de fer-musée Blonay-Chamby
- 16-19** **Festival Off du Septembre musical**, Marché couvert et kiosque à musique
- 16-19** **Fête au village**, Clarens
- 17-19** **Montreux Acrobatics**, www.montreux-acrobatics.com
- 19-29** **Septembre Musical**, www.septembre-musical.ch
- 24-25** **Marché du week-end** sur les quais
- 24-25** **Run Mate**, www.runmate.org

Programme sous réserve de modifications. Informations et agenda complet sur www.montreux.ch

Administration communale

Standard général 021 962 77 77

Secrétariat municipal Grand-Rue 73
1820 Montreux

www.montreux.ch

commune@montreux.ch

[f @CommuneDeMontreux](https://www.facebook.com/CommuneDeMontreux)

[i @communedeMontreux](https://www.instagram.com/communedemontreux)

Inscrivez-vous à la newsletter :

www.montreux.ch/newsletter

